

SCOT DE L'ARRAGEOIS

Délibération du Comité Syndical n° 569

SÉANCE du 18 SEPTEMBRE 2024

Présidence de Françoise ROSSIGNOL

Secrétaire : Monsieur Michel MATHISSART

Date de convocation : 11/09/2024

Date d'affichage : 23/09/2024

Étaient présents :

Pierre ANSART, Ernest AUCHART, Gabriel BERTEIN, Daniel BOUQUILLON, Damien BRICOUT, Charline CAILLIEREZ, Philippe CARTON, Jean-Jacques COTTEL, Ingrid DREMAUX, Evelyne DROMART, Charline DUMOULIN, Catherine LIBESSART, Michel MATHISSART, Didier MICHEL, Arnold NORMAND, Roger POTEZ, Eric POULAIN, Françoise ROSSIGNOL, Philippe ROUSSEAU, Murielle ROUSSEL, Sylvain ROY, Michel SEROUX, Françoise SIMON, Jean-Luc TILLARD, Bernard TOURNANT, Alain VAN GHELDER.

Absents excusés / Pouvoirs :

Sébastien BERTOUT, Alain CAYET donne pouvoir à Roger POTEZ, Nicolas DESFACHELLE, Jean-Marie DISTINGHIN donne pouvoir à Charline CAILLIEREZ, Michel FLAHAUT, Nathalie GHEERBRANT, Jean-Paul LEBLANC donne pouvoir à Charline DUMOULIN, Claude LECORNET donne pouvoir à Michel MATHISSART, Bernard MILLEVILLE, Jean-Claude PLU, Jean-Pierre PUCHOIS.

Nombre de membres en exercice : 49

- Présents : 26
- Votants : 30
- Pouvoirs : 4

Vote :

- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstention : 0

Représentation des EPCI membres au sein du Comité Syndical du SCoT DE L'ARRAGEOIS (Scota)

Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 mars 2016 portant schéma départemental de coopération intercommunale du Pas-de-Calais,

Vu l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2023 portant modification statutaire du Syndicat Mixte « SCoT de L'arrageois(Scota) » ;

Vu la délibération de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois en date du 22 juillet 2020 portant représentation de la Communauté Communes des Campagnes de l'Artois au sein du syndicat mixte du SCoT de l'Arrageois (Scota) ;

La C.C.C.A . est représentée au sein du Scota par 11 délégués désignés par le Conseil Communautaires de la C.C.C.A

À la suite de la démission de Monsieur Skowron, il convient de procéder à son remplacement.

Le Conseil de la C.C.C.A . par délibération en date du 27 juin 2024, notifiée au Scota en date du 4 Juillet 2024, a désigné Madame Murielle Roussel à l'effet de siéger au Comité syndical du Scota en lieu et place de Monsieur Richard Skowron.

Conformément aux dispositions précitées, Madame Françoise ROSSIGNOL déclare installé dans ses fonctions de membre du Comité Syndical du Syndicat mixte du SCoT de l'arrageois :

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois :

- Madame Murielle ROUSSEL



**Pour extrait certifié conforme
La Présidente du Scota**

Françoise ROSSIGNOL